

Réforme des BTS : DANGER !

On le sait, avec le diplôme du BTS en poche, à bac + 2, les étudiants trouvent rapidement un emploi. Lors de la réunion du 24 février avec le ministère, FO a rappelé que le BTS joue un rôle social important en accueillant dans les lycées des élèves dont les familles n'ont pas forcément les moyens de financer des études supérieures.

LE MINISTRE NE CACHE PAS SA VOLONTÉ D'ORGANISER UNE RÉFORME DE GRANDE AMPLIEUR DU BTS

Le ministère, relayant les objectifs du ministre, a exposé sa volonté de simplifier les épreuves de BTS. Elles feront l'objet d'une concertation ultérieure sous l'égide du nouveau gouvernement pour une mise en œuvre au plus tôt lors de la session d'examen 2023.

Qu'en est-il ?

L'objectif non dissimulé du ministère est de :

■ « supprimer la catégorie des sous-épreuves en les érigeant en épreuves à part entière et d'augmenter le nombre d'épreuves obligatoires,

■ établir un tronc commun pour les épreuves obligatoires d'enseignement général en s'inspirant de ce qui existe au baccalauréat professionnel,

■ augmenter l'évaluation par contrôle en cours de formation (CCF) pour les épreuves obligatoires pour les publics de candidats concernés et en alléger les modalités,

■ réduire le plafond réglementaire des épreuves facultatives pour les publics de candidats concernés et/ou alléger leur mode d'évaluation en privilégiant le CCF. »

Le ministère a également fait part de sa volonté « d'accompagner le développement de l'offre de BTS en apprentissage et en garantissant la qualité. »

Le SNFOLC a mis en garde le ministère : s'il s'agit de remplacer les épreuves par le contrôle en cours de formation (CCF), FO ne peut qu'y être opposée. En effet, l'expérience du CCF prouve que toute la charge retombe sur les enseignants, les personnels de direction et les personnels administratifs des établissements qui deviennent des centres d'examens permanents.

Comme pour le baccalauréat, le ministère voudrait des épreuves permanentes et sans fin, affaiblissant la valeur du diplôme de technicien supérieur.

FO a précisé qu'au lieu d'engager une réforme des BTS, il conviendrait plutôt de rétablir la filière technologique dans sa spécificité et de lui redonner les moyens de ses ambitions. Au lieu d'appauvrir l'enseignement en BTS, il faut rétablir les enseignements disciplinaires en lycée. Ce ne sont pas les dispositifs de soutien qui remplaceront les connaissances que les élèves n'ont pas acquises au lycée. En réduisant les enseignements scientifiques, la réforme Blanquer du lycée conduit à affaiblir les connaissances scientifiques des élèves de STI et les place en grande difficulté pour leur poursuite d'étude en BTS.

Le SNFOLC n'acceptera pas que le BTS soit vidé de son contenu et placé sous la tutelle des entreprises, de leurs besoins à court terme et de leurs choix « stratégiques » de localisation et de délocalisation.

Deux ans de crise sanitaire sans anticipation ni communication. Il faut des consignes claires données suffisamment tôt en amont des épreuves.

Stages et épreuves de rattrapage

Après deux ans de crise sanitaire, FO a demandé que les maîtres mots soient anticipation et communication ; que des consignes claires soient données suffisamment tôt en amont des épreuves. Ceci d'une part pour éviter aux étudiants les souffrances de l'incertitude quant à l'organisation des épreuves et de leur stage, d'autre part pour permettre aux équipes pédagogiques et de direction de pouvoir organiser leur travail et de garantir aux élèves la valeur de leur diplôme. Les étudiants de BTS de cette année scolaire et de la précédente ont souffert doublement des effets de crise sanitaire et de la réforme du lycée. Toutes les deux leur ont retiré des heures de cours qui aboutissent à des retards en terme de connaissance.

En terme d'organisation, les sessions de rattrapage doivent ne pas faire obstacle aux autres épreuves. En français, entre l'EAF, les corrections de copies, les jurys et les épreuves de rattrapage les mois de juin et juillet peuvent virer au cauchemar. Pour les personnels de direction et pour les DEC (division des examens et concours) des rectorats, il est tout aussi indispensable d'avoir une vision globale pour que les enseignants ne soient pas convoqués au dernier moment.

FO demande que soit publiée le plus tôt possible une circulaire et des consignes d'organisation précisant le calendrier des jurys et des sessions de rattrapage, les modalités de ce rattrapage et que les sujets soient pilotés nationalement pour que cela ne retombe pas une fois de plus sur les DEC et les établissements.

Pérennisation des épreuves de rattrapage

Le ministère a décidé la mise en place d'un rattrapage pérenne à compter de la session d'examen 2022. Il aura lieu en juillet. Le candidat aura le choix entre deux épreuves orales du domaine général. Les épreuves seront calquées sur la session BTS de 2021 : 20 min de préparation + 20 min de soutenance (10 min + 10 min pour les langues), avec sujets soumis par les examinateurs. A l'issue du rattrapage : la moyenne générale sera calculée sur les notes aux épreuves du premier groupe et du rattrapage avec substitution de la meilleure note obtenue (entre les épreuves du 1er groupe et celles du rattrapage) dans les unités choisies au rattrapage.

Un candidat ira au rattrapage si sa moyenne est au moins égale à 8 et inférieure à 10/20 ET si sa moyenne est au moins égale à 10/20 dans le domaine professionnel. Les notes prises en compte, dans les deux cas, incluraient, le cas échéant, les bénéfiques et reports de notes

Concernant les stages de fin de première année, de la même manière FO a demandé de clarifier le nombre minimum de semaines de stage et les modalités de stage. Chaque BTS à sa spécificité. FO a demandé que chaque président de jury sache enfin ce qui l'attend.

L'expérience de la réforme du lycée et du baccalauréat, fait redouter des conséquences désastreuses d'une réforme des BTS aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants.

Le SNFOLC invite les professeurs qui enseignent en BTS à se réunir et réaffirmer leur attachement au diplôme qualifiant et professionnalisant que constitue le BTS, à ses épreuves nationales, terminales et anonymes.